



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MUNICIPALITÉ ÉLABORE SA PREMIÈRE POLITIQUE MUNICIPALE FAMILLES ET AÎNÉS

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PRAXÈDE,
le 11 octobre 2022.**

La Municipalité de Sainte-Praxède est heureuse d'annoncer qu'elle s'engage dans l'élaboration de sa première Politique municipale Familles et Aînés 2023-2026. Elle entreprend d'un même souffle le programme de reconnaissance Municipalité amie des aînés (MADA). La Municipalité souhaite ainsi se doter d'un plan d'action favorisant l'épanouissement des familles et le vieillissement actif.

Pour la réalisation de ce projet, la Municipalité joint la démarche collective avec la MRC des Appalaches et plusieurs autres municipalités participantes, notamment du secteur sud. La MRC assurera la coordination et l'accompagnement des municipalités dans l'élaboration des politiques et des plans d'action spécifiques à leur réalité respective.

Ce projet est réalisé avec l'aide financière du ministre de la Famille et du ministre responsable des Aînés et des proches aidants. Elle comprend également le soutien technique d'Espace Muni.

« La démarche MADA est un projet rassembleur qui favorisera les relations intergénérationnelles ainsi qu'un sentiment d'appartenance et de sécurité. Nous comptons sur la participation des familles et des aînés pour connaître leurs besoins lors de consultations publiques afin de faire de notre milieu un endroit où il fait bon vivre en réalisant des actions concrètes au bénéfice des aînés et des familles. », affirme Mme Jacqueline Demers, conseillère municipale et représentante des questions aînés.

La nouvelle politique offrira un cadre de référence pour les futures orientations et décisions municipales en faveur des aînés et des familles.

Un comité de pilotage, sous la direction de deux élues municipales responsables des questions Famille et Aînés, est mandaté pour la réalisation du projet. Il regroupe des citoyennes et des citoyens engagés, des représentants des services municipaux et d'organismes communautaires œuvrant auprès des familles et des aînés. Il est accompagné par la coordonnatrice de la MRC et les agentes du CISSS.

« Les membres du comité seront très attentifs aux suggestions qui visent à favoriser un vieillissement actif et en santé des aînés ainsi qu'aux engagements municipaux qui ont un impact sur les familles », précise l'élue responsable du dossier.

La Municipalité devrait adopter sa Politique municipale Familles et Aînés dès l'automne 2023.

Pour plus d'informations concernant la démarche, nous vous invitons à consulter le site web et la page Facebook de la Municipalité de Sainte-Praxède ou à communiquer au bureau municipal au 418 449-2250.

Les membres du comité de pilotage de la municipalité sont:

Mme Suzanne Jacques, citoyenne et présidente du Comité des loisirs, accompagnée des conseillères municipales responsables des questions familles et aînés, Mmes Jacqueline Demers et Véronique Jacques et de la directrice générale de Sainte-Praxède, Mme Stéphanie Blais.

Source :

Nom : Mme Jacqueline Demers, conseillère municipale
et représentante des questions aînés